

ANNEXES

HADJERAS Hocine

M2 CIAHPD 2011/2012

Table des matières

<i>ANNEXE 1 : retranscription de l'entretien avec Latifa Habbachi, Députée Nahdaouie, au sein de l'ANC à Tunis, le 4 septembre 2012.</i>	<i>3</i>
<i>ANNEXE 2 : retranscription de l'entretien avec une Chargée de programmes de l'ONU Femmes, à Tunis, le 17 septembre 2012.</i>	<i>10</i>
<i>ANNEXE 3 : retranscription de l'entretien avec Samy, Coordinateur de programmes de la Fondation Friedrich Ebert, réalisé le 26 septembre au bureau de la Fondation à la Marsa, en banlieue Nord de Tunis.....</i>	<i>13</i>
<i>ANNEXE 4 : retranscription de l'entretien avec Alaa Talbi, Directeur de projets du FTDES, le 27 septembre 2012 au local de l'association à Tunis.....</i>	<i>24</i>

ANNEXE 1

Retranscription de l'entretien avec Latifa Habbachi, Députée Nahdaouie, à Tunis, à l'ANC, le 4 septembre 2012.

Depuis quand êtes-vous membre du parti Ennahda ? Avez-vous été vous-même militante au sein d'associations sous le régime de Ben Ali ? Quelles étaient les difficultés auxquelles vous étiez confrontées ?

Les associations doivent traduire la composition de la société civile. Or, l'ATFD semble être une association assez fermée, très sectaire. La Femme tunisienne a de nombreux visages, et elle est confrontée à différents problèmes. Il y a des problèmes de sous-développement, d'analphabétisme etc. Il y a des inégalités dans le domaine de l'éducation, de la sécurité sociale, des lois, et plus largement des inégalités entre la femme rurale et urbaine. En tant que député islamiste, je m'occupe également de ces problèmes qui touchent le quotidien de la femme. Je remarque que les problèmes sont posés par une certaine élite de Tunis. Il doit y avoir une union entre les femmes quelques soit leurs tendances politiques. Avant d'être militante nahdaoui, je faisais partie de l'association des Jeunes Avocats. Cette association avait un statut culturel sous Ben Ali, puis elle s'est transformée en association de défense des prisonniers d'opinion politique. Le statut d'avocat permet d'avoir un engagement politique et de s'exprimer. Dès que je me suis inscrite à l'école du barreau dans les années 2000, j'ai adhéré à cette association, dans laquelle j'étais très active.

Je suis membre du parti depuis mes 18 ans. J'ai consacré la décennie 1990-2000 à mes études supérieures. L'administration ne m'accordait pas de bourse parce que je défendais les prisonniers d'opinions politiques. On avait également un problème avec le voile à l'université. On nous interdisait de porter le voile à l'université et dans les rues. Le défi pour moi était d'avoir un diplôme et de m'inscrire au barreau pour devenir avocate. Avant le 14 janvier 2011, je me suis associée avec des avocats islamistes. Nous donnions des avis politiques et on se réunissait dans la clandestinité.

Vous êtes députée depuis les élections de l'ANC du 23 octobre c'est ça ?

Oui, c'est ça depuis le 23 octobre. J'ai notamment participé à la constitution du bureau régional et local d'Ennahda.

Comment définiriez-vous leurs points de vue ? Pensez-vous que ces associations vont avoir le même point de vue concernant le droit des femmes ou va-t-il y avoir des divergences entre elles ? Quelle est leur identité selon vous ?

Je pense que leur identité est de pensée libérale, contrairement au parti Ennahda qui a des idées très conservatrices. On a deux points de vue différents. Nous défendons notre identité arabo-musulmane. Ce qui va à l'encontre de l'Islam, nous le rejetons. Quant à eux ils abordent des points de vue universels. Nous n'avons pas de problème avec l'universalisme et les pactes et traité internationaux. Cependant, tout ce qui contredit notre religion, nous la refusons.

Par exemple, la loi sur l'héritage va être un des points qui va venir contredire l'Islam.

Oui, l'égalité dans l'héritage, nous la refusons mais on a accepté l'idée d'interdire la polygamie, car c'est une interprétation coranique acceptable selon nous. Cela est différent pour l'abolition de la peine de mort, nous considérons que nous ne pouvons pas abolir la peine de mort car cela va à l'encontre de notre interprétation du Coran.

Nous allons revenir sur les organisations de la société civile tunisiennes. Pensez-vous que le monde associatif est aujourd'hui assez structuré ? Constitue-t-il une réelle force de proposition ? Pensez-vous qu'ils soient confrontés à des difficultés ? Quelles sont-elles ?

Avant le 14 Janvier 2011, mise à part quelques associations militantes, les associations étaient toutes aliénées au régime en place. Par exemple, le comité directeur de l'association des Jeunes Avocats, dont je suis vice-présidente, était composé de RCDistes.

Le régime de Ben Ali a pu infiltrer de nombreuses associations, y compris la LTDH. Mais je pense que l'ATFD a réussi à ne pas se faire infiltrer par le pouvoir.

Aujourd'hui, on observe une inflation du nombre d'associations, qui se battent parfois pour le même objectif. Mais cela fait preuve de vivacité de la société civile. Cependant, les associations se forment sur le tas, il y a un manque d'expérience flagrant de la société civile. Les députés manquent également d'expérience. Un député se doit normalement d'avoir une connaissance sur les lois de finance, mais également dans le domaine juridique, économique etc.

Les associations doivent prendre leur temps. Au même titre que les partis politique tunisien, de nombreuses associations vont être amené à disparaître. Mais c'est très sain pour notre société d'avoir cette multitude d'association et de divergence d'opinions.

Il y a pas mal de personnes qui craignent que d'anciens RCDistes se forment en associations dans la mesure où ils n'ont aujourd'hui pas la possibilité de se constituer en parti politique. Comment voyez-vous cela ? Pensez-vous que cette crainte est légitime ?

Votre question est très pertinente. Aujourd'hui, il serait peut-être intéressant d'adopter une loi qui interdit aux anciens RCDistes d'intégrer le comité directeur d'associations. Nous allons probablement préparer une loi concernant ce cas de figure, que nous appellerons « immunité de la Révolution » dans la mesure où le retour des RCDistes au sein de partis politiques ou d'associations constitue une grande menace pour notre Révolution. Il y a en effet un risque que certains RCDistes se constituent en associations.

Seriez-vous donc favorable à l'idée de mettre en place une certaine forme de contrôle de la société civile par le gouvernement pour éviter ce genre de cas ?

Je suis contre l'ingérence du gouvernement sur la création d'association. On ne doit pas offrir au gouvernement la possibilité de contrôler les associations. La société civile est capable de s'immuniser elle-même contre les anciens RCDistes.

Vous avez évoqué les difficultés auxquelles sont actuellement confrontées les ONG tunisiennes. Ne pensez-vous pas que le premier de leur défi concerne leur capacité financière ?

C'est exact. Cependant, nous craignons une ingérence de l'étranger. Que ce soit les Etats-Unis, l'Iran, ou la France, toutes les nations ont des intérêts en Tunisie. Ce que je crains, c'est cette ingérence par le financement qui va influencer les associations. Au même titre que je suis contre l'ingérence du gouvernement dans les affaires des associations, je suis contre une ingérence venue de l'extérieur. Surtout lorsque l'étranger a un programme à imposer. Voilà mon idée : « Vous voulez m'aider ? Vous êtes le bienvenu. Mais j'accepte votre aide à condition que vous acceptiez ma différence. » Mais si l'étranger, quel qu'il soit, l'Arabie Saoudite, l'Iran, les Etats-Unis, la France ...

Le Qatar ?

Oui, le Qatar et la Turquie aussi. Voilà tous ces pays-là s'ils veulent nous aider, doivent nous aider avec des règles du jeu bien déterminées. Ils doivent respecter notre indépendance, notre différence, notre spécificité et c'est le destin du monde d'enlever les barrières et de s'entraider. On ne peut pas rester isoler.

En même temps, est-ce que les associations ont la possibilité de faire des demandes de subventions auprès de l'Etat tunisien actuellement ?

J'ai entendu parler d'un projet qui pourrait soutenir financièrement les associations. Toutefois, je n'ai pas de données précises sur le sujet. Concernant l'association des Jeunes Avocat, nous ne recevons pas de financements de l'Etat. Avant le 14 janvier, il y avait des financements publics. Mais cela limitait fortement la capacité d'action de l'association dans la mesure où elle était ensuite sous la tutelle de l'Etat. Aujourd'hui, de nombreuses associations ne peuvent pas exécuter leurs projets par manque de financements. En contrepartie, on voit qu'il y a des associations, dont l'ATFD, qui font des tables rondes dans des hôtels très chics. On peut se poser la question de la provenance des fonds pour l'organisation de tels évènements.

Ces associations vous ont proposé des projets de constitution. Sont-ils pris en compte par l'assemblée ? J'ai reçu des échos affirmant que les députés ont préféré commencé à rédiger la constitution avec une feuille blanche.

Cela ne nous a pas empêché de voir quelques projets. Nous avons introduit certaines de ces idées dans notre projet de constitution. Il n'en reste que la décision finale revient aux députés qui ont été élu par le peuple.

De nombreuses associations ont demandé à obtenir le statut d'observateur au sein des commissions. Toutes leurs demandes ont été rejetées, pourquoi ce refus ?

En effet, notre règlement intérieur ne permet pas aux associations d'avoir ce statut d'observateur. Mais les commissions sont ouvertes à la presse. Aucune commission n'est à huit clos. Et les journalistes sont très souvent présent.

Vous aviez dit que ces associations sont élitistes. Comment ces associations sont-elles perçues par le reste de la société civile ? Les tunisiens les connaissent-elles ? Vont-ils avoir une image plutôt positive ou négative vis-à-vis de ces associations ?

La LTDH est très connue par les Tunisiens. Elle a joué un grand rôle avant la révolution. Ce qui n'est pas le cas pour l'ATFD et l'AFTURD, qui ne sont connues que par l'élite. Je pense que l'ensemble de ces associations ont un rôle à jouer. On ne peut pas dire que nous sommes dans un pays démocratique à 100% si la société civile est cantonnée à un rôle faible.

Et quel est ce rôle selon vous ?

Son rôle est de contrôler les actions de l'Etat. Chaque gouvernement a besoin de la société civile, d'un œil extérieur capable d'apporter des critiques. La société civile a un rôle de contre-pouvoir. Celui qui détient le pouvoir a, par nature, tendance à dévier.

Votre parti a réussi à avoir beaucoup de militants derrière lui. Comment expliquez-vous que la LTDH n'arrive pas à acquérir une base militante massive ?

On ne peut pas comparer un parti politique et une association. Mais je pense qu'il faut sortir de l'élitisme. Il faut être au plus proche des tunisiens et de leurs problèmes au quotidien.

Enfin, selon vous, le grand défaut des associations tunisiennes, c'est de ne pas agir au quotidien auprès des tunisiens ?

Oui. Par exemple la question de l'égalité entre hommes et femmes devant l'héritage n'est pas une question que se pose l'ensemble des tunisiens, tout comme l'abolition de la peine de mort. Je ne suis pas contre l'idée de poser ce genre de question. Mais je considère que ce n'est pas une préoccupation essentielle, une priorité pour l'ensemble des tunisiens aujourd'hui.

On doit procéder par priorité, par étapes. Ce qui préoccupe aujourd'hui les tunisiens, c'est leur situation sociale : le travail, l'égalité entre les régions, la démocratie, les lois encourageant l'investissement, le développement, l'éducation ... Même les discussions du contenu de la constitution n'intéressent pas les tunisiens, car ils considèrent que cela ne concerne que les élites.

Je suppose que le parti Ennahda se fonde beaucoup sur l'Islam par rapport au modèle politique qu'il cherche à promouvoir. Comment se fait-il alors que la Chari'a n'a pas été choisie comme source de législation ?

Nous nous sommes simplement dit que cette question de la chari'a va diviser la société. On a un point de controverse en plus dans la société. D'autre part, nous nous sommes dit qu'il y a des constitutions où la chari'a est source d'inspiration mais dans la pratique ce n'est pas fait. Donc c'est inutile de faire une telle disposition qui risque de diviser la société, surtout si la majorité des Tunisiens ne sont pas d'accord avec cela.

Donc peu importe que la chari'a soit source de loi, l'essentiel est qu'elle soit appliquée dans la pratique au quotidien par les citoyens.

Oui ... mais on veut surtout que ce soit une revendication de l'ensemble de la société civile tunisienne. On doit tous s'unir.

Avez-vous entendu parlé de l'Assemblée préparatoire de Monastir ? ... Il va y avoir un Forum Social Mondial à Tunis lors de la dernière semaine du mois de Mars. Entre 10 et 20 000 personnes du monde entier vont être réunis pour discuter de la pauvreté, des inégalités sociales etc ... Est-ce que c'est un sujet dont vous avez parlé au sein de l'ANC ?

Non. J'ai entendu parlé de ce Forum, mais nous n'en avons pas parlé au sein de l'ANC.

ANNEXE 2

Retranscription de l'entretien avec une Chargée de programme réalisé au bureau de l'ONU Femmes à Tunis, le 17 septembre 2012.

Le fait de dire que des associations comme la LTDH ont de l'expérience et qu'elles doivent être des interlocutrices privilégiées des bailleurs de fonds ne risque-t-il pas de constituer une faiblesse ? Ne risque-t-elle pas de se reposer sur leurs acquis alors qu'on est dans une période charnière où la concurrence entre les ONG est désormais ouverte ?

Je ne connais pas très bien la Ligue. D'après ce que j'ai entendu des membres de la Ligue, ils ont perdu beaucoup de personnes qui sont parti faire de la politique juste après la Révolution. Donc ça c'est un problème auquel la Ligue est actuellement confronté. Et en parlant avec les membres de la Ligue eux-même, ils vont dire qu'ils ont des défis qu'ils cherchent à régler. Après, pour la levée des fonds, on a besoin de suivre les *deadline*, de comprendre ce que les bailleurs peuvent financer, ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent pas.

En même temps comme ils ont été habitué à être dans le secret, par rapport à cette question d'accountability, on a l'impression que ça va à l'encontre que leur culture organisationnelle. Et en même temps, on a l'impression que c'est plus du travail de militant politique, et qu'autrefois le statut d'association, c'était un moyen pour eux d'exister. Mais le sens auquel entendent aujourd'hui tous les bailleurs internationaux et la rigidité auxquelles sont de plus en plus confrontées les associations, ce n'est pas forcément la même définition. Et je pense que c'est peut-être aussi pour ça qu'ils sont bons au niveau du plaidoyer, parce qu'au moment où il faut prendre une décision symbolique, ils répondent présent, parce qu'ils ont toujours été dans l'opposition.

Mais la Ligue est toujours la pour accompagner les victimes, l'écoute et l'orientation ... ils sont de plus en plus réactif et ils ont de plus en plus de dossier. Je ne connais pas très bien

la Ligue comme je vous ai dis, on connaît les membres, on a discuté avec eux pas mal de fois, mais jusque là on n'a pas vraiment eu l'occasion de travailler ensemble. Mais pour la levée des fonds des organisations recrutent parfois des consultants experts qui répondent aux appels à propositions, parce qu'ils savent comment le faire. Pour lever les fonds nécessaire, il suffit juste de faire appel à un expert. Après, nous on est là pour appuyer, pas pour remplacer.

Et pensez-vous que la professionnalisation du monde tunisien est en marche ?

Pas encore. Il y a encore de la résistance à mon avis, parce qu'ils ont peur de perdre leur côté militant. On parle de ça avec nos partenaires, parce qu'on pense que c'est bien de professionnaliser car ça permet d'atteindre des objectifs. La plupart sont bénévoles. Quoi que j'admets qu'ils sont très mobilisés. Mais ce sont des gens qui travaillent 20 heures par jour, ils doivent travailler le soir, le week-end, et donc c'est énorme. Mais ils veulent garder cet esprit de bénévolat. En fait je pense qu'on ne peut pas faire la distinction entre militantisme et ... on peut être militant tout en étant professionnel. Mais je comprends, parce qu'il y a une âme, et cette âme du militant, on veut la préserver. C'est un peu compliqué, je comprends, mais en même temps ça peut poser des problèmes pour plus tard quoi ...

Pas mal de tunisiens évoquent le fait que les membres de ces associations font finalement parti d'une certaine élite tunisoise et sont un peu déconnecté de la réalité tunisienne ...

Il faut d'abord savoir que déjà la volonté de vouloir s'ouvrir aux autres est un progrès avant tout quand on sait la répression que ces personnes ont subi. Écoutez, tout ce qui est « élitisme » « politique », « société civile », c'est quelque chose qui a été critiqué même sous la dictature. Ben Ali disait que l'opposition tunisienne était un mouvement constitué de membres originaires de milieux urbains, spécialement dans la capitale et quelques grandes villes. La propagande de Ben Ali était la suivante : « les gens réellement pauvres viennent des régions de l'intérieur et qu'en gros ce devrait être ces gens là qui devraient être dans les mouvements de militantisme, de l'opposition, mais ils ne le sont pas. ». J'ai moi-même cru à cela pendant un moment pour tout vous dire. Après quand je me suis déplacé à Sidi

Bouzid, à Kasserine, moi j'ai trouvé des cellules juste après la Révolution et j'ai vu des militants qui étaient là et qui faisaient parti du PDP ... vous voyez ? Il y a toujours des disparités régionales. Parce que l'on a l'impression que tout se passe à Tunis et qu'il doit y avoir une décentralisation. Oui, peut-être qu'ils devraient avoir plus de gens, mais j'ai l'impression qu'elles ont de tout, mais ce n'est pas quelque chose d'ouvert. De toute façon, elles donnent leur service aux plus démunis.

ANNEXE 3

Retranscription de l'entretien avec Samy, Coordinateur de programmes de la Fondation Friedrich Ebert, réalisé le 26 septembre au bureau de la Fondation à la Marsa, en banlieue Nord de Tunis.

Pour commencer, depuis quand travaillez-vous au sein de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung ?

Depuis 5 ans et demi.

Vous travaillez donc sous le régime de Ben Ali. Du coup, ça se passait comment, vous travailliez dans la clandestinité au même titre que les associations tunisiennes elles-mêmes ?

Pas la clandestinité, mais la marge de manœuvre était très réduite. On ne pouvait pas faire ce qu'on voulait, on était surveillés ...

Il y avait donc également une pression qui était exercé par le régime sur les bailleurs de fonds ?

Bien sûr. Cependant, à la grande différence des associations tunisiennes, on ne pouvait pas craindre les risques d'infiltrations, étant donné que nous étions un bureau réduit (de cinq personnes). La structure de la Fondation ne pouvait pas être infiltrée puisque le représentant est Allemand, j'étais le coordinateur de programme, il y avait un logisticien, un comptable et un secrétaire.

Et quelles étaient les principales associations avec lesquelles vous collaboriez sous l'ancien régime ?

Historiquement, la Fondation travaille avec ce qu'on appelle la « société civile autonome » : les féministes de l'ATFD et de l'AFTURD, la Ligue et les syndicats.

Du coup comment la Fondation s'est organisée après le 14 janvier 2011 pour répondre aux besoins de ces associations « historiques » et des associations nouvellement créées ?

Déjà, on a recruté. A la base on était 5 aujourd'hui on est 14 personnes sachant que le bureau de la Libye dépend de notre bureau. Le premier défi par rapport à cet espace qui s'est ouvert était d'agrandir l'équipe pour pouvoir aborder des thématiques, hors de portées auparavant, entre autre la coopération politique avec les partis politiques. Nous ne sommes pas encore totalement stables sur le plan organisationnel – puisque passer de 5 à 14 personnes, c'est tout de même assez costaud. Donc on se réorganise, et on touche à tout ce qu'on ne pouvait pas faire auparavant, c'est-à-dire les médias, la coopération politique ce que nous faisons mais de manière informelle. En gros, ce sont les deux grandes nouveautés. Maintenant, en termes de diversifications de partenaires, on ne les a pas énormément diversifiés, mais on a par contre consolidé ces partenariats, notamment avec les associations historiques dont je vous parlais tout à l'heure.

Donc finalement au même titre que le monde associatif, la Fondation a également dû se réorganiser ... Considérez-vous que le monde associatif tunisien est assez structuré à l'heure actuelle.

Bah ... heu ... non évidemment. J'allais dire c'est naturel aussi parce qu'il y a de nouvelles associations que se créent. Des gens qui ont la volonté mais qui n'ont pas forcément la capacité organisationnelle ou l'expérience pour pouvoir mener des projets ou des actions sur le long terme et ainsi de suite. Donc forcément il y a une carence organisationnelle en termes de capacités. Mais je pense qu'il faut passer par là et c'est normal aussi quoi ... l'essentiel c'est la volonté des gens. Si déjà les gens sont plus propices à l'action sociale, il n'y a pas de raisons de s'inquiéter.

Du coup, à travers l'assistance que vous allez donner en tant que Fondation, ça va plutôt être une assistance financière avant d'être une assistance technique ou plutôt ça va plus être de l'assistance technique autrement dit des séances de formations pour ces

associations afin qu'elles soient mieux structurées, voire mieux professionnalisées ?

Bah les deux. Il s'agit de faire tourner la machine avec des actions, et là on parle de financements. Et quand il s'agit de rehausser leur capacité organisationnelle on va dire, là ça va être de l'assistance technique. Donc on fait les deux simultanément puisque je pense que si on fait que de l'assistance technique, bah finalement on tourne en rond et on sature rapidement. Donc il s'agit aussi de leur permettre d'avoir des activités et c'est aussi le but quoi. Expérimenter, c'est aussi comme cela qu'on s'améliore. Donc on travaille sur les deux axes.

Et ce genre de projets sont-ils en cours en ce moment avec le FTDES ?

Avec le FTDES, ce n'est pas un projet, mais plutôt un appui institutionnelle, et surtout financier pour le Forum Social Mondial de l'année prochaine. Sinon, il y a un appui financier et technique à la fois pour la Ligue. Par contre ce n'est pas moi qui me charge des projets en cours avec la Ligue. Mais je sais que c'est pour un gros projets, qui, même en terme de couverture géographique couvre toute la Tunisie.

La Ligue et le FTDES jouissent-ils d'une bonne visibilité selon vous ? Qu'en est-il de la perception des tunisiens à l'égard de ces deux associations ?

Le FTDES, son champs d'action c'est principalement les migrants clandestins, mais également le mouvement du bassin minier. Donc par rapport aux clandestins et la communauté qui tourne autour de cette thématique, la notoriété est là, elle existe. Après au niveau du citoyen bêta, ils ne sont pas très connus, même s'ils ont une couverture médiatique assez bonne, ils organisent des conférences de presses assez régulièrement. Donc du coup, on peut dire que c'est une association plus médiatisée que bien d'autres en Tunisie. Après au niveau de la compréhension de leur action ... en Tunisie, il y a un bombardement d'information. C'est un peu le problème où finalement le citoyen est tellement sollicité en terme d'informations, plus ou moins qualitatifs, que finalement on est dans la construction/consommation, et on ne prête plus beaucoup d'attention aux choses. Je pense que tout le monde en pâti, entre autre le FTDES.

Pour la Ligue, bon il y a une notoriété historique de la Ligue. Maintenant, ils sont sur une nouvelle organisationnelle de l'association. Donc il y a un enjeu institutionnel qui est très fort, ce qui ne leur permet pas d'être au devant de la scène. Ou du moins ils ne l'ont pas été suffisamment par rapport au rôle qu'ils peuvent jouer. Mais c'est lié à beaucoup de chose. C'est la réorganisation institutionnelle. C'était aussi une structure dans laquelle se réfugiait beaucoup d'acteurs politiques qui aujourd'hui l'ont déserté pour aller créer des partis politiques. Donc il y a vraiment un enjeu de relève et aussi un rôle de l'exécutif avec des conflits interne. Donc tout ça fait que la Ligue ne fonctionne pas à 100% quoi.

Et selon que faudrait-il pour que la Ligue puisse mieux fonctionner ?

Bah ... la Ligue ou tout le reste hein, on est toujours dans le même problème. C'est une question d'égos personnels quoi, il faut privilégier des principes de collaboration et des objectifs communs sur les rivalités internes. C'est un peu ça quoi. Et ça c'est une génération qui à mes yeux... la solution est fortement liée à une relève générationnelle. C'est un pratique, une mentalité, un historique aussi qui fait que ... et ça ils ont du mal à le comprendre.

La Ligue ne serait-elle pas finalement « prisonnière » de son passé ? Justement elle revient souvent sur son passé en disant « nous sommes la Ligue, nous avons fait des choses pour la Tunisie ». Le risque pour la Ligue n'est-il pas qu'elle s'arrête uniquement sur ça pour fonder sa crédibilité, au risque de ne pas se prolonger sur l'avenir et na pas avoir de stratégie d'action ?

Déjà stratégie d'action sur le long terme, ce n'est pas une chose que vous allez rencontrer souvent surtout dans le milieu associatif tunisien. Bon après, par rapport à une structure comme la Ligue, avec l'histoire qu'elle a, et qu'elle représente ... c'est à dire qu'il faut avoir une lecture qui va au delà des 2-3 prochaines années. Je pense qu'au niveau de la Ligue on va devoir passer par une nouvelle équipe inévitablement. Donc je pense que c'est un mandat intermédiaire qu'ils sont en train de vivre. Maintenant, s'il y a des techniciens du staff permanent de l'association qui arrivent à établir des relations avec les bailleurs de fonds pour pouvoir consolider leur structure, les mettre en place etc. ça permettra dans les

2 ou 3 ans d'accueillir le nouveau souffle et d'être vraiment opérationnel. Mais à mon avis, ils sont dans une phase de stagnation, il y a des gens qui bougent pour construire des choses, maintenant il faut du temps quoi.

Et quand vous financez les projets d'une association, est-ce que vous demandez des comptes à l'organisation, que ce soit des rapports ou autres ? En sachant que la conjoncture actuelle pour ces associations est pas forcément évidentes étant donné qu'elles sont plus dans l'action que dans l'idée de rendre des comptes.

Oui en effet. Après la première chose à prendre en compte, c'est que nous sommes une organisation extrêmement souple. Le rôle des coordinateur de programmes de la Fondation, c'est de prendre cette responsabilité, à savoir rester souple sur certains points, tout en faisant en sorte à ce qu'il n'y ait pas de rupture par rapport à la méthodologie de la Fondation. Vous savez que c'est une Fondation allemande, avec une certaine rigueur et des principes de bases qu'il faut respecter. Effectivement, c'est pris en considération, après ce qui est exigé, c'est le minimum. C'est à dire que si tu fais une action et que tu sais pas à quoi ça a abouti, ça n'a pas d'intérêt. Faire un rapport, c'est finalement imposer aux gens de se discuter, et d'évaluer leur propre travail. Et ça c'est un processus qui est indispensable s'ils veulent s'améliorer, sinon ils vont tourner en rond et ils vont simplement être des machines à dépenser de l'argent quoi ... donc pour pouvoir progresser, il faut passer par l'évaluation.

Et ça justement, le FTDES semble avoir pris conscience de cela étant donné que nous avons rédigé pas mal de rapports pour eux, alors que c'est une chose que la Ligue n'arrive peut-être pas forcément à faire.

On a entamé la semaine dernière la première action avec la Ligue, à savoir une formation sur deux jours au profit du comité directeur. On les a sensibilisé sur la conception et la conceptualisation du projet. Et là on entre dans l'appui technique, on fait appel à des experts, des consultants en organisation, en planification qui vont apporter un input pour pouvoir un peu structurer tout ça. Donc on commence, on va voir ce que ça va donner. Après moi, je n'ai pas la responsabilité du dossier donc je peux pas vous en dire plus.

Et ce genre d'action, de renforcement des capacités, de formations sur 2-3 jours, c'est quelque chose qui se fait souvent ?

Oui.

Considérez-vous que les actions du FTDES sont efficaces et comment l'expliquez-vous étant donné que c'est une association qui n'a qu'un an et demi ? On me présente le FTDES comme une association qui prend de l'importance et qui est la plus à même de venir « concurrencer » la Ligue en quelques sortes.

Bien sûr, étant donné qu'elle s'est spécialisé sur des thématiques, elle va avoir une expertise par rapport à cela et il y a une coordination qui doit se faire avec la Ligue. Ensuite Abderrahmane Hdili, le président du FTDES est également secrétaire général de la Ligue, ce sont des gens qui ont une double casquette ... l'une des raisons pour laquelle cette association est montée en flèche, c'est qu'elle a constitué un refuge pour un certain nombre d'acteurs ou d'activistes auparavant. Les réseaux étaient là. Le FTDES s'est appuyé sur ses réseaux syndicalistes, les défenseurs de droits de l'Homme, mais avec des thématiques plus précises. Et aussi, ils surfent sur le Forum Social Mondial, ce qui est énorme. Par ailleurs, elle est très impliquée dans le mouvement du bassin minier donc du coup voilà ce qui explique la montée en puissance de cette association là. Il n'y a pas de secret, à partir de là, ça décolle d'une manière ou d'une autre. Maintenant, au niveau de l'efficacité je ne peux pas vous dire que le travail est super efficace. Si on veut être objectif, je me base sur l'organisation du Forum Social Mondial, et ... ils sont très à la bourre quoi.

Sur tous les points ?

Bah le FSM est censé avoir lieu en mars, on table sur environ 10 000 participants, et ça ça ne s'improvise pas. Alors même que dans de nombreuses ONG on est beaucoup dans la culture de l'improvisation et de trouver des solutions l'avant veille aux problèmes. Par rapport à une machine aussi grosse qu'est le FSM, ce système D ne pourra pas fonctionner.

Et ça m'inquiète un peu à vrai dire. Ça peut donner un FSM moyen et ça passe. Ça va pas donner le super FSM dans tous les cas.

Justement pensez vous que le moment est finalement opportun pour l'organisation d'un FSM en Tunisie en sachant que les organisations ne sont pas forcément assez structurées ?

Bah le FSM, sincèrement, ça ne nécessite pas des associations structurées, par contre il faut des organisateurs structurés, ça c'est clair. Mais au niveau du tissu associatif, pas besoin d'être structuré. Au contraire, plus on est proche de la date de la Révolution, plus on a de dynamisme dans la société. Puisque chaque jours qui passe, ce dynamisme diminue. Donc autant le faire tout de suite. Il y a aussi des enjeux à l'échelle international, puisque le FSM, c'est aussi une dynamique qui s'est essoufflée, donc pour eux aussi la symbolique de la Tunisie est très forte, et ça a été un mouvement social à l'international. Donc tout ça pour eux c'est aussi un coup marketing qui leur permettrait de relancer la machine des altermondialistes et des positions dont ils veulent discuter. Donc à mes yeux un FSM en 2013 en Tunisie est à mes yeux propices.

Du coup vous étiez présent lors de l'Assemblée Préparatoire du FSM à Monastir du 12 au 17 Juillet ?

Oui.

Avez vous des points positifs ou négatifs à en tirer ?

Heu points positifs ... c'est la prise de conscience de la difficulté de l'organisation de ce type de rencontre. Pour moi, c'est le principal point positif. Après ça a permis aussi ... je vois pas beaucoup de points positifs en fait ... à part le fait qu'ils ont été victime de leurs succès. Ça a aussi permis de mettre en réseau les bailleurs de fonds. A mes yeux, c'est surtout la prise de conscience en espérant qu'ils ne vont pas rompre la dynamique qui a été mise en place. Le but, c'était vraiment non seulement de tester la capacité organisationnelle, mais aussi de lancer la machine pour l'année prochaine. Donc bon pour

le moment les réunions des commissions ont repris je crois ... après les gens se plaignent du fait que c'est un peu trop centralisé. Il faut qu'il y ait un compromis entre la centralisation et le collaboratif. Et là, à leur niveau il faut qu'ils pondèrent leur position.

Justement, cette centralisation n'est-elle pas en quelques sortes un « défaut » hérité du passé ... ?

Je sais pas si c'est une défaut hérité ... je pense que c'est un défaut tout court, dans le sens où on sait ce que les gens ignorent. C'est pas forcément lié à la dictature. Par contre ce qui est lié à la dictature, ce sont les réseaux. Donc du coup les gens vont avoir tendance à travailler avec les autres collègues, plutôt que de s'ouvrir et de créer une véritable dynamique avec des gens qui ont des idées, qui ont l'énergie pour pouvoir faire avancer la machine.

Pour revenir à ce que vous disiez, il y a beaucoup de membres qui considèrent que la Ligue ou plutôt le noyau dur ATFD-LTDH-AFTURD-UGTT constitue une forme d'élite tunisoise. Que pensez-vous de cela ?

Une élite oui, mais pas tunisoise. Je ne suis pas forcément d'accord avec cela, puisque la Ligue a un réseau national, l'UGTT a un réseau national, AFTURD-ATFD ce sont des féministes donc c'est plus particulier. Donc élitistes, oui bien sûr élitistes. C'était le noyau de l'opposition alors que les gens ne s'en occupait pas. Il fallait qu'ils prennent des responsabilités et ils en ont pris. C'est utopique de croire que la masse va changer les choses hein. La masse peut provoquer des changements radicaux comme une Révolution mais après ... ça passe à autre chose.

En fait, ce qui est vachement critiqué, c'est que cette élite est vachement déconnecté de la réalité tunisienne. Etes-vous en accord avec ça ?

Il a une déconnexion, mais elle n'est pas déconnecté de la réalité. Ce sont des gens de terrains, avocats pour la plupart, des gens qui découlent de la réalité sociale directe du pays. Ils sont connecté, ils ont une connaissance du terrain. Mais par contre ils sont un peu

corporatistes on va dire. Du coup ils sont mal perçus. Et en plus ils appartiennent tous à la même génération. Et ça c'est une donnée super importante à mes yeux. Ces gens là ont été à la fac ensemble, ils ont crée le mouvement féministe, ont été responsable dans les de droits de l'Homme, ont été dans les syndicats ... ils ont tous grandi en même temps, été dans les même clubs, les même structures ... donc là on est dans l'élitisme. Ce qu'on leur reproche, ce n'est pas une coupure par rapport à une réalité, mais de ne pas être plus ouvert.

Au final, c'est un milieu assez sectaire.

Voilà c'est exactement ça.

Vous disiez qu'ils ont un engagement militant mais ils restent tout de même réticents à l'idée de se professionnaliser. Or, le professionnalisme des ONG reste tout de même un enjeu assez important dans le milieu associatif. Du coup quand vous allez collaborer avec une association, allez vous essayer de sensibiliser les associations à la professionnalisation ?

En fait je pense que c'est vraiment une perception des mots. Pour eux professionnaliser, ça porte une valeur négative. A mes yeux, professionnaliser, c'est savoir faire et bien faire, c'est tout. Donc je pense qu'il y a un blocage plus sur le terme que sur la finalité de la chose. Après, il y a aussi dans la professionnalisation quelque chose ... c'est la rémunération de l'investissement. Et ça c'est différent. Et là ou réside le danger, c'est pas dans la qualité du travail. Il faut faire attention à cette monétisation de l'action social. Et ça c'est un vrai danger, surtout pour un pays comme la Tunisie, où beaucoup d'associations qui vont être créées sont vierges en terme d'action, et ce sont retrouvées avec des bailleurs de fonds avec beaucoup d'argent. Alors qu'une association est quand même capable d'agir dans le bénévolat avant tout, et c'est cette esprit qu'il faut maintenir. Je crois que c'est surtout par rapport à ça que les gens sont réticents à l'égard du professionnalisme. Mais après si tu prends de l'argent, il s'agit aussi de fournir un travail de qualité, puisque c'est normal que les gens soient exigeants envers toi. On ne te demande pas de changer le monde, mais juste de faire ce que tu dis ou à la rigueur de justifier ce qui n'as pas pu être

fait tout simplement.

Pour terminer, je voudrais finir sur les rapports entre l'Etat et la société civile. Quels sont-ils selon vous ? Les associations sont-elles réprimées par le régime à l'heure actuelle ?

Les associations d'ordres général ne sont pas réprimées. La Ligue a eu des tracasseries dans son ancien local, a eu des blocages administratifs. Après la relire directement à l'Etat, oui mais sur quelles bases ? C'est sous entendu peut-être, mais ça ne suffit pas quoi. Par contre la difficulté aujourd'hui, c'est la confusion entre les associations politiques et les associations apolitiques, et les associations politiques qui sont directement lié au gouvernement et aux gens qui sont actuellement au pouvoir. Le danger est là, et la confusion est totale. Parce que si les gens ne comprennent pas qu'une société civile est avant tout une force de proposition indépendante, on aura pas fait grand chose.

Le fait que Friedrich Ebert paye directement les frais de couverture, dépend-t-il d'un certain niveau de crédibilité dans l'organisation ?

Non, c'est pour toutes les associations. La pratique de la Fondation, c'est qu'à partir du moment où il y a une facture, c'est la Fondation qui la paye directement. Ça nous permet d'éviter une circulation d'argent, et je trouve que c'est plus sain. Il y a des bailleurs de fonds qui débloquent la somme totale et ensuite prennent le dossier à la fin. La Fondation fonctionne autrement, nous sommes plus dans une logique de partenariats et donc un suivi.

En tant que bailleurs, vous avez un droit de regard ?

Non pas un droit de regard, mais après si la Fondation décide de collaborer avec une organisation, c'est qu'il y a un minimum de confiance. Le but n'est pas d'être là à surveiller ce qui a été fait ou non, c'est pas la volonté de la Fondation. Nous intervenons en appui à des acteurs locaux. Un droit de regard ... on est force de propositions. Maintenant si toutes les propositions que nous faisons sont rejetées, à ce moment on n'est pas dans une relation de partenariats que nous recherchons au sein de la Fondation.

Une association qui ne fonctionne pas sur le don massive, comment fait-elle pour financer son staff de permanent ?

Il y a deux méthodes. Les bailleurs de fonds peuvent le financer et le font depuis la révolution. Ce sont des contrats d'honoraires. Cela permet d'avoir des personnes qui travaillent de manière permanente pour l'association, et ce sont les bailleurs qui les financent. Ensuite, ce qui était surtout fait avant la Révolution, c'est qu'à partir du moment où une association fait une activité, il y a des contrats d'honoraires pour la coordination, le secrétariat, les intervenants etc ... après c'est à eux de s'organiser. Moi je suis membre d'une association, je fais une intervention dans le cadre de mon association. Je fais ça par militantisme, je le fais pas pour l'argent. Par contre je peux être indemnisé par un bailleur de fonds et je fais une attestation de don auprès de l'association. Et cela permet aux associations d'avoir un fond de roulement qui leur permet de survivre.

ANNEXE 4

Retranscription de l'entretien avec Alaa Talbi, Directeur de projets du FTDES le 27 septembre 2012 au local de l'association à Tunis.

Considères-tu que le monde associatif tunisien est assez structuré aujourd'hui ?

Je ne crois pas. Je pense que le monde associatif en Tunisie est en reconstruction. Il y a un grand boulot à faire au niveau du renforcement des capacités. Pres de 90 % d'associations en Tunisie n'ont pas de plan stratégique, alors même que le nombre d'associations a été multiplié par 10 après le 14 janvier. De plus, elles agissent sur des thématiques plus variées, ce n'est pas comme avant. Et elles touchent tous les domaines, toutes les disciplines, toutes les thématiques. Malgré ça, il n'y a pas de vrai travail de renforcement de capacités, il n'y a pas d'organigramme bien clair, bien défini. Et c'est ce que je trouve malheureux. La révolution a eu lieu il y a un an et demi, mais nous avons cependant pu avancer sur pas mal de choses. Le problème c'est que les associations n'évoquent pas ce problème d'organisation, de structuration. C'est la faute aux associations, mais c'est aussi la faute aux bailleurs de fonds qui n'agissent pas sur cette thématique de renforcement des capacités. A mon avis, il faut prévoir dans les subventions, le coût d'une formation de renforcement de capacités. Par exemple, le bailleur ne peut pas faire une formation pour la conceptualisation d'un projet sans faire participer la direction financière.

De tels projets sont pourtant mis en place. Par exemple Friedrich Ebert a payé une formation d'un week end à la Ligue afin qu'ils puissent mieux s'organiser. Des bailleurs de fonds vous ont-ils déjà proposé ce genre de formation ?

Nous par exemple avec Oxfam Novib, on a essayé de former notre directeur financier. Il a participé à des réunions de travail en dehors de ses heures de travail. Et aujourd'hui il a bien avancé. Par exemple il a été en charge avec vous de l'élaboration du rapport financier de l'assemblée préparatoire de Monastir. Et c'est réussi. Il travaillait auparavant dans le

secteur privé. Il a su passer par une formation que nous avons demandé à titre amical à Oxfam. Et c'était suite à la demande du FTDES, ce n'était pas exigé par Oxfam. Pour nous c'était une expérience bien réussie. C'est pour cette raison que je ne crains pas pour l'avenir du FTDES, parce que sur ce plan nous sommes bien organisés.

Vous avez déjà pensé à la restructuration, à la réorganisation...

Oui, c'est en cours. On est conscient qu'il le faut. Déjà sur la direction financière, tout est clair sur ce plan, tout est organisé. Les dépenses, les achats, les suivis ... sont bien organisés.

Justement, comment peux-tu expliquer que le FTDES, alors que l'association a été créée il y a seulement un an et demi, soit aujourd'hui aussi efficace que les associations historiques telles que l'ATFD, la LTDH ou encore l'AFTURD ?

Il y a des facteurs très importants. Le premier facteur, c'est que le FTDES a envisagé un travail de terrain et nous avons pensé la notion de réseautage. Notre but n'est pas uniquement de créer des antennes dans les régions juste pour nous montrer et suivre les affaires de la région. Nous avons créé des sections à Monastir, à Redeyef et à Zarsis. Le bureau du FTDES est un facteur de rassemblement de membres de la société civile. Je n'ai jamais eu l'impression d'être dans une logique sectaire comme le font les associations historiques. D'autre part, il y a la manière de décider au sein du FTDES. Il y a une certaine « auto-gérance ». Je suis chargé de projet. C'est un travail vertical, et non horizontal. Ce qui te permet d'avoir une marge de manœuvre qui te permet de prendre des décisions, sans forcément être obligé d'en aviser le Président. Après il fait le suivi. C'est beaucoup plus souple qu'à la Ligue. Par exemple, je peux m'engager et prendre des décisions. Le plus important, c'est qu'il n'y a pas de relation « chef-employé ». La plupart des décisions sont prises ensemble. Comment j'aperçois le travail ? Moi, je me trouve très à l'aise par rapport à ça au FTDES, surtout quand je parle du FTDES à d'autres associations.

En fait, la plupart des décisions se font de manière collégiale. La différence entre la Ligue

..

Pour moi, il y a une ambiance conviviale, et ça c'est très important. L'expérience avec Nicanor¹ par exemple a été ... parce que en matière de migration, on a pas eu ... à part Méhdi Mabrouk² qui est membre fondateur du FTDES. Quand il a quitté le FTDES, il y a eu un petit problème parce que moi je peux pas faire le suivi de tous les dossiers en profondeur. Donc le fait d'avoir Nicanor avec nous, c'était bien. Mais ça a aussi une autre dimension. Le but n'est pas simplement d'avoir des volontaires avec toi, mais des volontaires efficaces, qui rendent un travail efficaces. On a eu de la chance. Et ça donne une visibilité plus importante au travail, et ça c'est important. Donc un autre facteur, pour moi, c'est qu'on a réussi à s'attirer la confiance de tout le monde. Que ce soit auprès des gens, mais aussi auprès des victimes, au niveau des suivis des dossiers, c'est à dire les familles des migrants disparus, ou même les autres acteurs de la société civile. On a aussi la confiance des journalistes car lorsqu'ils cherchent l'information, ils la trouvent. Nous organisons souvent des conférences de presse avec des dossiers de presse bien documentés. Ce sont des facteurs très important.

Donc selon toi, la force d'une association aujourd'hui en Tunisie, c'est la crédibilité que tu dois acquérir auprès des bailleurs, mais aussi auprès des populations cibles.

Bien sûr, ça c'est un facteur très important. La Tunisie passe par un moment où tous les bailleurs de fonds, de partout dans le monde sont ici. On est habitué à cela. Aujourd'hui, la « mode » pour les bailleurs c'est de venir investir en Tunisie. Avant c'était l'Afrique du Sud, après l'Apartheid, puis l'Irak en 2003 ... donc c'est la mode, ils vont partir d'ici 3-4-5 ans. Ils vont filer de l'argent, sans faire le suivi. Mais après, quand ils n'auront plus autant de fonds, ils vont faire une sélection. Donc si tu veux arracher leur confiance et un travail avec eux sur la durée, ça doit se faire à travers un boulot efficace, et non pas autre chose. Tu peux avoir facilement un financement pour 1 an/2 ans, mais pas pour 10 ans-15 ans minimum.

Donc là, selon toi, nous sommes dans une période charnière pour construire la crédibilité de l'association ...

1 Volontaire français, chargé de projet sur la thématique des migrants

2 Actuel Ministre tunisien de la Culture

Bien sûr, et c'est maintenant ou jamais. Ou tout le monde a des moyens pour travailler. Mais la différence entre les deux, c'est quelqu'un qui passe inaperçu et l'autre qui essaye juste de cumuler de l'argent.

Tu a dis que Mehdi Mabrouk, l'actuel Ministre de la Culture, a été un des membres fondateurs du FTDES. Cela va-t-il vous permettre d'avoir des subventions plus facilement de la part du Ministère de la Culture par rapport à d'autres associations étant donné que vous avez des « alliés » dans le gouvernement actuel ?

C'est à dire que la présence de Mehdi Mabrouk a été un privilège pour le FTDES ? Ah ban non je ne pense pas. D'abord le Ministère de la culture n'a pas de rapport direct avec la thématique de la migration. A la limite, le Ministère des Affaires Sociales et le Ministère des Affaires étrangères. On a mené des activités culturelles au nom du FTDES avant même la prise de fonction de Mehdi Mabrouk. Mais après on a pas cherché à en profiter pour mener des activités partout. C'est vrai qu'on a demandé des subventions auprès du Ministère de la Culture et du Ministère des Affaires Sociales pour l'Assemblée Préparatoire de Monastir. Comme tu le sais, le Ministère de la Culture a versé 20.000 Dinars, alors que le Ministère des Affaires Sociales nous a versé dans les 100 000 dinars.

Penses-tu que le FTDES a une bonne visibilité en comparaison à la LTDH ?

Visibilité ... pas pour tous les Tunisiens. Nous devons faire un grand travail de communication pour avoir une grande visibilité sur tout le territoire. Le FTDES est aujourd'hui connu à l'échelle international, et ça c'est très important. Je me souviens quand j'ai commencé au FTDES en Septembre 2011, je me suis dis que le FTDES sera dans un ou 2 ans, la deuxième force après l'UGTT.

Et donc avant la LTDH ?

Même avant la Ligue, surtout si elle continue à fonctionner de la même manière. Le travail que nous faisons actuellement nous mène vers ça, et d'ici octobre 2013, nous serons une grande force en Tunisie.

Qu'est ce qui te permet d'être aussi confiant ?

Aussi confiant parce que quand j'ai discuté avec Abderrahmane, le Président du FTDES, et la manière dont il essaye de traiter les dossiers, par exemple des migrants disparus et le fait de dénoncer les choix économiques et sociaux de l'ancien régime -et aujourd'hui, le gouvernement actuel est en train de faire les mêmes choix-, je me suis dit qu'il visait une bonne problématique. C'est quelqu'un qui ne fait pas de politique. Il essaye de traiter les dossiers de la manière la plus humaine. Donc déjà la crédibilité de la personne avec qui tu vas travailler, ça c'est très important pour moi. Je suis passé par de nombreuses expériences à l'étranger, je me suis dit que s'il me laisse travailler comme je l'entend, on arrivera facilement à cet objectif. C'est vrai que jusqu'à maintenant on avance. Mais nous ne sommes pas encore arrivés à ce stade du FTDES dont je rêve. Mais on avance.

Peux-tu me parler de ton ressenti vis à vis de la LTDH aujourd'hui ?

Moi ça me fait de la peine. Par exemple la semaine dernière, lors de l'incident qui a eu lieu à l'Ambassade américaine, elle n'a pas dénoncé ... il y a eu quatre morts, et même si ces morts sont des salafistes, ils sont Tunisiens avant tout, et jusqu'à maintenant on ignore qui les a tués, et par balle réelle. Et ça c'est très grave dans une Tunisie post-14 janvier. Si la Ligue n'a pas dénoncé ça, ça signifie qu'elle commence à choisir un camp, et ça c'est très grave pour la Ligue, qui est la première organisation de défense des droits de l'Homme à avoir été créée dans le monde arabe et en Afrique. Elle a tout un héritage, et par rapport même aux pratiques de la Ligue. Elle travaille contre les principes qu'elle défend elle-même, c'est ce qui est très grave. Deuxièmement, la Ligue, avec le budget qu'elle a, sa grandeur, son histoire, n'a pas réussi à faire de plan stratégique, et ça c'est grave. Si tu demandes à la Ligue ce qu'ils proposent dans 3 mois, je ne dis même pas dans un an, je ne pense pas qu'ils réussiront à te répondre. Sur le plan financier, c'est très grave qu'elle se contente uniquement d'un trésorier bénévole issu du comité directeur. Elle n'a pas de

directeur de projet, pas de départements ... car aujourd'hui, lorsque quelqu'un a un problème, il vient frapper à la porte de la Ligue. Il y a un autre facteur aussi. Je trouve anormal que la Ligue n'assure pas la couverture sociale à ses employés, et ça, c'est grave pour une organisation qui défend les droits humains. Ils sont en contradiction avec eux-mêmes, et ils ne peuvent pas aller loin, et ça touche directement la crédibilité de la Ligue.

Justement, comment expliques-tu le fait qu'ils n'arrivent pas à se réorganiser ?

D'abord il faut avoir une nouvelle structure. On ne peut pas continuer à la Ligue avec un comité directeur de 24 personnes. Quand ils se réunissent pour une proposition, ils peuvent y passer pratiquement une journée sans prendre la décision. Et ça vu les enjeux politiques, les tendances politiques – parce qu'elle est subdivisée en courant politique -, c'est grave aussi.

Donc tout ça c'est hérité du passé.

Oui c'est hérité du passé, mais nous ne sommes plus dans le passé. Nous sommes dans un nouveau contexte, il y a beaucoup de choses qui ont changé, donc il faut en effet une nouvelle structure.

J'ai justement tendance à dire que la Ligue est un peu « prisonnière » de son passé, et qu'elle agit avec les réflexes du passé.

La LTDH doit prendre conscience que nous ne sommes plus dans la période d'avant le 14 janvier. On ne peut plus fonctionner de la même manière. Le temps de la persécution policière est passé. Tu ne peux plus être réprimé aujourd'hui, la police ne passe plus dans ton local pour venir fermer les locaux comme Ben Ali l'a fait en 2006. on ne peut pas, même pour la répression il y aura d'autres méthodes. Aujourd'hui ils peuvent t'envoyer un audit, parce que tu as un financement de l'étranger. Il faut changer de mentalités.

Donc finalement aujourd'hui, leur seule crédibilité, c'est une crédibilité hi ...

Historique. Et ça peut facilement ... je crois que ça ne peut pas durer. Parce qu'aujourd'hui Ennahda aussi parle de légitimité historique. La LTDH, l'ATFD, ou encore l'AFTURD parlent aussi de la légitimité historique en disant « c'est nous qui avons lutté contre Ben Ali ». Merci beaucoup. Vous avez lutté, mais aujourd'hui il n'y a plus de Ben Ali, c'est un autre contexte, donc soit vous essayez de vous adapter au nouveau contexte, soit nous vous remercions infiniment et vous partez à la retraite en laissant la place à une nouvelle génération qui est consciente de son présent.

Donc tu penses qu'il y a un problème de relève générationnel ?

Il y a un problème de relève générationnel. Quand je vois les bureaux directeur dans toutes les associations enfin je parle des anciennes associations, pas des jeunes associations, parce la plupart des jeunes associations agissent sur des actions, et non sur la durée. En Tunisie, il y a seulement 5 ou 6 jeunes associations, dont le FTDES, qui travaillent sur la durée. Les autres travaillent sur des micro-projets, en fonction du contexte. Par exemple, il y a quelques jours, suite au naufrage des migrants, il y a pas mal d'associations qui se sont mises à travailler sur cette thématique parce que tout le monde en parlait. Et ça c'est du à manque de stratégie d'action comme nous l'avons dit au début. Les associations doivent se spécialiser dans une thématique et s'y tenir. Il faut de l'auto-critique. Moi je demande à ces associations, au nom de leur passé, qu'ils fassent une auto-critique pour avancer et garder pieds. Parce que malheureusement, tu peux facilement perdre et détruire cette crédibilité historique à cause de mauvais choix.

Penses-tu que ce noyau dur d'associations historique est élitiste ?

Élitiste, oui. Jusque maintenant, par exemple le dossier de la femme paysanne n'est pas évoqué par l'ATFD. Cette association ne se présente que dans les grandes villes, à Tunis, à Sfax, à Sousse, mais elle ne travaille pas dans les régions défavorisée. Selon moi, l'AFTD a raté une occasion historique puisque ses membres étaient les premières à être à Sidi Bouzid, à Kasserine, à Thala pour mener une commission d'enquête pour les martyrs, et ça, c'était en Février 2011. et du coup, tu as pu avoir facilement des contacts et des bureaux là bas puisque tu étais la première association à agir avec les familles des martyrs

pour discuter directement avec les victimes. Elles ont raté cette événement historique puisqu'elles n'ont pas su saisir cette opportunité afin de se rapprocher des victimes. Elles n'ont pas su occuper l'espace comme il le faut, et la plupart de leur manifestation se déroulent à Tunis.

Et pour la Ligue ?

Un peu pareil pour la Ligue. Elle a certes des bureaux un peu partout en Tunisie, mais ça ne suffit pas et elle est en train de perdre sa crédibilité comme je te l'ai dis. Elle est déconnecté de la réalité tunisienne. Alors que le FTDES privilégie les actions locales. Malgré le fait que nous n'avons pas les même moyens que la Ligue, il y a tout de même des gens qui nous appellent de partout en Tunisie pour nous demander « pourquoi vous ne créer pas un local chez nous ? ». A Sidi Bouzid, ils nous appellent toujours en nous disant « pourquoi vous allez au Bassin minier et pas chez nous ? », à Kasserine aussi, à Kairouan, à Sfax, à Béja l'autre fois ils m'ont appelé, à Jendouba, ils m'ont appelé.

Justement comment se créer un bureau du FTDES ? Ce sont des gens que vous connaissiez auparavant, et donc vous vous servez de votre réseau pour créer vos locaux, ou bien des citoyens tunisiens lambda ?

Ce sont des gens qui ont pris connaissance des actions du FTDES. Ils nous disent « nous voyons que vous travaillez sur la question, que vous êtes sur place, donc on aimerait bien travailler avec vous ». Et ça c'est bien, c'est une forme de crédibilité et une confiance.

Et du coup, à Redeyef, Monastir et Zarsis, dans les bureaux que vous avez ouvert début 2012, ce sont des gens que vous connaissiez auparavant ?

Non, c'est le réseau, comme je t'ai dis, il n'y a pas « d'antenne FTDES ». Ce sont des réseaux de militants des droits de l'Homme, des syndicalistes, des diplômés chômeurs. Et nous sommes toujours en relation avec eux. Par exemple, nous allons organiser le Forum Social régional au Bassin Minier à Redeyef, le 13 et 14 octobre. Ce sont les gens de là-bas qui ont organisé la rencontre, qui ont mis en œuvre le programme. La cérémonie

d'ouverture aura lieu au local du FTDES et la clôture au local de l'UGTT, je crois que c'est symbolique. Demain, le 28 septembre, nous allons organiser une conférence sur les migrants disparus en mer, et nous allons donner la parole au CNLT, à la LTDH, à l'ATFD, pour parler de la question. Parce que pour cette question, il y a une nouvelle donnée qui sont les femmes. Il faut travailler en coalition, aujourd'hui, si tu ne travaille pas en coalition, tu ne peux pas avancer.

Ne penses-tu pas qu'il y a parfois certains problèmes d'égos ?

Bah oui, les militants de la Ligue balancent toujours la même phrase « Nous, nous sommes la Ligue ». La Ligue, l'ATFD et d'autres association soi-disant historiques nous jalouse presque, en se demandant « c'est quoi le FTDES ? », « pourquoi le FTDES fait ça et pas nous » etc ... au sein de la Ligue, ils sentent qu'il y a une certaine concurrence avec le FTDES, et ils ne l'acceptent pas. Mais ils ne veulent pas le dire clairement dans la mesure où le Président de la LTDH est Secrétaire Général du FTDES, et le Président du FTDES est Secrétaire Général de la Ligue.

Justement, ne crains-tu pas qu'il risque d'y avoir un conflit d'intérêt ?

Il n'y a pas de conflit d'intérêts, puisque la question des Droits économique et sociaux a été pendant longtemps laissée de côté, et même après la révolution, ils n'ont pas essayé de mettre ça en axe prioritaire, donc voilà on travaille sur une thématique qui est aujourd'hui délaissé par la Ligue.

Si vous avez choisi de travailler dans les DESC, est-ce plutôt dans le but d'éviter de faire concurrence à la LTDH, qui agit principalement pour les droits civils et politiques ? Ou est-ce plutôt pour remettre sur le devant de la scène les DESC, qui ont trop longtemps été marginalisés comme tu l'as dis ?

A mon avis, il faut refaire une lecture du processus révolutionnaire tunisien. Pour moi la Révolution, c'est les droits économiques et sociaux, donc il faut remettre les choses dans leur contexte. Il faut voir le processus politique qui est bloqué par des faux débats sur

l'identité et sur la religion parce que le gouvernement actuel au pouvoir n'a pas de réponse réelle face aux revendications socio-économiques. Et notre rôle, c'est de constamment mettre les DESC sur le devant de la scène pour avoir une visibilité. Finalement, on pense que c'est une bonne stratégie puisque ça évite de faire une confusion entre le champs politique et les Droits de l'Homme. Puisque c'est vrai que le lien entre les deux est assez ambiguë. Et le fait d'agir sur les DESC nous éloigne du politique pour nous rapprocher de la réalité tunisienne

Pour finir, j'aimerais avoir ton point de vue sur l'organisation de l'Assemblée préparatoire de Monastir. Quels sont selon toi les points positifs et négatifs ? Et penses tu que le moment est assez opportun pour l'organisation d'un FSM en Tunisie ?

Pour l'assemblée de Monastir, je crois qu'il y a des points positifs sur la question des mobilisations, parce que le fait d'avoir 1700 personnes ... on s'attendait à avoir 500 personnes, on a vu le triple arriver. Donc la mobilisation locale, et là je parle de la Tunisie, et régionale pour les pays du Maghreb, puis internationale ... ça c'est c'est un point positif. Deuxièmement, on a eu une expérience en terme d'organisation, pour gérer les ateliers, les questions d'ordre techniques et logistiques, notamment des visas ... c'était important de tester ça avant le FSM.

Peut-être y-a-t-il eu des problèmes, des défaillances sur le plan organisationnel, et je trouve que c'est normal, mais je trouve qu'il y a des trucs qui sont plus important que ça. Sur d'autres plan, cette affaire a lancé la piste de l'organisation du FSM en Tunisie. C'est tout un processus et une dynamique qui ont été enclenché à travers cet événement. Et je trouve que c'est le moment ou jamais de faire un FSM en Tunisie, mais le bénéficiaire ne sera pas uniquement la Tunisie, mais également la région maghrébine, l'Afrique, le monde arabe, qui auront une opportunité importante. Mais aussi l'Europe, puisque c'est la première fois qu'un FSM sera organisé aux frontières de l'Europe. C'est pour cette raison qu'on aura plus d'Européens dans ce FSM que dans les précédents.

D'autre part, l'importance du FSM en Tunisie, c'est en rapport direct avec ce dont nous avons parlé tout à l'heure à savoir les revendications socio-économiques issus de la Révolution. Et aussi par rapport à ce besoin de renforcement de capacité de la société civile tunisienne. Donc le fait d'échanger les expériences, c'est bien. Par exemple le

dossier de la femme paysanne n'est pas d'actualité. On a des problèmes, parce qu'on a pas d'expérience sur lesquelles se fonder. Donc voilà c'est l'opportunité ou jamais pour la société civile maghrébine, africaine ou arabe pour débattre des questions importantes.

Et pour le FTDES, quel profit vous tirez de ce genre d'événements ?

Bien sûr, ça renforce son réseau à l'échelle internationale, et ça va créer une visibilité internationale au FTDES. Parce que le FTDES est le responsable juridique de l'organisation du FSM en Tunisie en 2013. Donc, ça va nous donner une responsabilité d'abord, et de deux, le fait de réussir à organiser un événement pareil, je crois que ça va nous donner une visibilité internationale.

Et finalement comment se fait-il que la LTDH ne se soit pas positionnée pour organiser un tel événement ?

Le FTDES s'est engagé avant la Ligue sur les questions du FSM, sur l'organisation, sur ce dossier. Nous avons fait le suivi du dossier, et avons attendu 14 mois avant d'avoir l'accord final. Ce n'est pas nous qui avons fait la demande, mais c'est nous qui étions présent partout pour ... parce que la demande a été à l'échelle maghrébine. Et nous avons défendu l'idée selon laquelle le FSM devaient avoir lieu en Tunisie et nul part ailleurs. Cette position, c'est le FTDES qui l'a défendu, ce n'est ni la LTDH, ni l'UGTT.

Et ça c'est fait à partir de quand ?

De février 2011 jusqu'à février 2012, donc c'est tout un processus, et ça c'est fait directement après la révolution.